



EXEMPLE DE REMBOURSEMENT

➤ HOSPITALISATION

Grâce à la **Formule Socle** pour 35,66€/mois j'ai pu bénéficier de la prise en charge d'une chambre particulière à hauteur de 50€ par jour soit une prise en charge totale de 1050€ par VIASANTÉ.

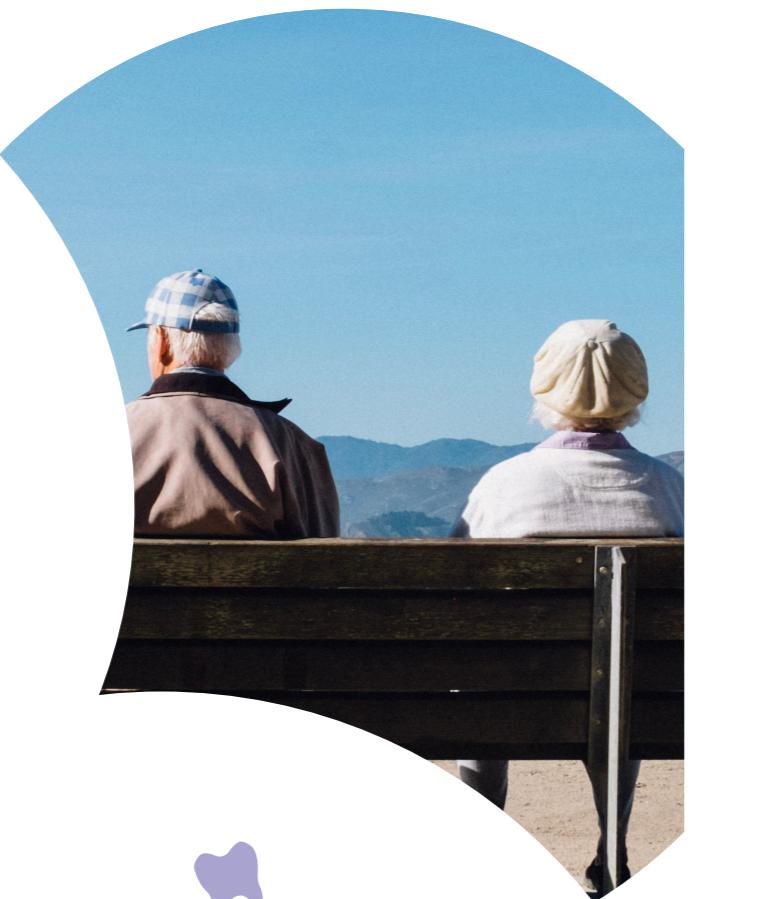
PHILIPPE, 28 ans



➤ OPTIQUE

Grâce au panier **100 % santé**, pour une paire de lunettes à 400€ (dont une monture à 30€ maximum) il me reste 0€ de reste à charge. Ma mutuelle me rembourse 377,50€ et la sécurité sociale 22,5€. Quel soulagement de pouvoir pouvoir bénéficier d'un confort visuel sans impacter mon budget !

YASMINE, 52 ans



➤ PROTHÈSES DENTAIRES sur dent visible (couronne céramique)

Avec la **Formule CONFORT** pour la pose d'une couronne céramique de 650€ (panier de soins aux tarifs maîtrisés), j'ai seulement déboursé 170€ (396€ par TERRITORIA MUTUELLE + 84€ par la sécurité sociale). De quoi retrouver le sourire !

MARYSE, 52 ans



➤ ORTHODONTIE

Grâce à la **Formule CONFORT** je n'ai déboursé que 69,50€ pour les frais d'orthodontie de mon fils ! Pour le premier semestre ma facture était de 650€, 387€ ont été pris en charge par TERRITORIA MUTUELLE + et 193,50€ par la Sécurité Sociale.

JEANNE, 32 ans



TERRITORIA MUTUELLE | mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité | SIREN 483 041 307
Siège social | 54 rue de Gobel | CS 76016 | 79185 CHAURAY CEDEX
05 49 33 76 51 | demain@territoria-mutuelle.fr
Document non contractuel - Plaquette explicative - CD78 - 11/2020



À PARTIR DE
35.66€/MOIS⁽¹⁾

⁽¹⁾ Pour la garantie Socle pour un assuré seul de moins de 30 ans hors participation employeur

ADHÉSION SANS
QUESTIONNAIRE
MÉDICAL

REMBOURSEMENT
DÈS LE 1^{er} JOUR
D'ADHÉSION

VOS TARIFS 2021

Montant de la cotisation mensuelle hors participation financière

AGE	ISOLÉ	ADULTE + 1 ENFANT	COUUPLE	ADULTE + 2 ENFANTS	COUPLE + ENFANTS OU ADULTE + 3 ENFANTS ET PLUS
SOCLE					
Jusqu'à 30 ans :	35.66 €	59.93 €	75.14 €	82.03 €	110.83€
31 à 50 ans :	49.43 €	73.70 €	98.92 €	95.55 €	143.62€
51 ans et plus :	62.18 €	86.45 €	124.99 €	107.97€	181.73 €
Retraité :	87.85 €	111.98 €	174.45 €	136.12 €	198.61 €
CONFORT					
Jusqu'à 30 ans :	43.33 €	79.96 €	91.34 €	107.70 €	134.69€
31 à 50 ans :	58.11 €	90.85 €	116.79 €	120.49 €	169.77 €
51 ans et plus :	74.25 €	107.87 €	149.26 €	137.94 €	216.98 €
Retraité :	104.17 €	139.36 €	206.85 €	174.53 €	242.14 €
PLUS					
Jusqu'à 30 ans :	53.45 €	89.43 €	112.66 €	122.16 €	166.13 €
31 à 50 ans :	70.48 €	105.55 €	143.11 €	137.07 €	208.70 €
51 ans et plus :	93.65 €	130.56 €	188.26 €	163.31 €	273.68 €
Retraité :	130.33 €	167.03 €	258.76 €	203.72 €	295.48 €

Tous les mois la cotisation sera prélevée en totalité sur votre compte bancaire et pour les agents actifs bénéficiant de la participation du Conseil Départemental des Yvelines, votre employeur vous versera le montant de la participation sur votre salaire.

L'âge retenu pour le calcul de la cotisation est l'âge atteint en cours d'année, celui-ci est calculé par différence entre l'année en cours et l'année de naissance du membre bénéficiaire. Ex : bénéficiaire né en 1987, âge retenu pour le calcul de la cotisation 2021 : 33 ans.



CHOISISSEZ VOTRE GARANTIE

Pour les prestations remboursées par l'Assurance maladie : les dépassements tarifaires des médecins n'ayant pas adhéré aux dispositifs de pratiques tarifaires maîtrisées sont pris en charge dans la double limite de 100% du tarif de responsabilité et des montants pris en charge pour les dépassements des médecins ayant adhéré à ces dispositifs, tel qu'indiqué ci-dessous, minorés de 20% du tarif de responsabilité.

NATURE DES FRAIS	SOCLE	CONFORT	PLUS
HOSPITALISATION			
HONORAIRES			
Soins, honoraires de médecins, actes de chirurgie et d'anesthésie	Médecin adhérent DPTM Médecin non-adhérent DPTM	200% 180%	250% 200%
Forfait journalier hospitalier - durée illimitée			
AUTRES FRAIS			
Frais de séjour		100%	125% 150%
Participation assuré acte médicaux > 120€		Pris en charge	Pris en charge
Chambre particulière avec nuitée ⁽¹⁾		50€ / jour	70€ / jour 100€ / jour
Chambre particulière en ambulatoire		15€ / jour	15€ / jour 15€ / jour
Frais accompagnant enfant moins de 16 ans		15€ / jour	20€ / jour 30€ / jour
SOINS COURANTS			
HONORAIRES MÉDICAUX			
Consultations et visites (généralistes et spécialistes)	Médecin adhérent DPTM Médecin non-adhérent DPTM	125% 105%	200% 180%
Radiologie		Médecin adhérent DPTM Médecin non-adhérent DPTM	125% 105%
HONORAIRES PARAMÉDICAUX			
Frais d'honoraires auxiliaires médicaux		125%	150% 250%
ANALYSES ET EXAMENS DE LABORATOIRE			
Analyses médicales	Médecin adhérent DPTM Médecin non-adhérent DPTM	125% 105%	150% 130% 180%
MÉDICAMENTS			
Pharmacie remboursée par le RO (y compris homéopathie)		100%	100% 100%
Vaccins et Vaccins antigrippaux		100%	100% 100%
Contraception sur prescription		150%	150% 150%
MATÉRIEL MÉDICAL⁽²⁾			
Pansements, accessoires, appareillage et prothèses		150%	200% 250%
Orthopédie			
Prothèses mammaires		150%	200% 250%
Prothèses capillaires		+ 100€/an	+ 150€/an + 200€/an
Prothèses oculaires			
Grand appareillage			
OPTIQUE*			
EQUIPEMENTS 100% SANTÉ (TELS QUE DÉFINIS RÉGLEMENTAIREMENT)			
Montures et verres de classe A		100% PLV	100% PLV 100% PLV
AUTRES ÉQUIPEMENTS OPTIQUES dont une prise en charge maximale de 100€ pour la monture.			
Montures et verres simples de classe B (3)		160€	260€ 360€
Montures et verres simples, multifocaux ou progressifs		240€	390€ 540€
Montures et verres simples, multifocaux ou progressifs forte correction		200€	352€ 450€
Montures et verres simples, multifocaux ou progressifs et multifocaux ou progressifs forte correction		320€	520€ 720€
SUPPLÉMENTS ET PRÉSTATIONS OPTIQUE (POUR LES VERRES CLASSE A OU CLASSE B)			
Adaptation de la correction visuelle		100% PLV	100% PLV 100% PLV
Appairage (hors verres classe B)		100% PLV	100% PLV 100% PLV
Verres avec filtre		100% PLV	100% PLV 100% PLV
Autres suppléments		100% TM	100% TM 100% TM

AUTRES OPTIQUE

Lentilles remboursées par le RO

100% + 50€/an
100% + 100€/an
100% + 150€/an

Lentilles non remboursées par le RO

100€/an
150€/an
200€/an

Chirurgie réfractive

200€/oeil
300€/oeil
400€/oeil

DENTAIRE

SOINS ET PROTHÈSES 100% SANTÉ (TELS QUE DÉFINIS RÉGLEMENTAIREMENT)

Soins et prothèses dentaires
100% HLF
100% HLF
100% HLF

PROTHÈSES

Prothèses paniers tarifs maîtrisés et libres prises en charge par le RO⁽³⁾
200%
300%
400%

Prothèses non prises en charge par le RO - montant par prothèse
100€
200€
200€

SOINS

Soins dentaires
100%
150%
200%

AUTRES

Orthodontie prise en charge par le RO
200%
300%
300%

Orthodontie non prise en charge par le RO
200€/an
200€/an
200€/an

Parodontologie

Implantologie - 3 implants par an
150€/implant
250€/implant
400€/implant

AIDES AUDITIVES*

EQUIPEMENTS 100% SANTÉ (TELS QUE DÉFINIS RÉGLEMENTAIREMENT)

Classe I par oreille⁽⁹⁾
100% PLV
100% PLV
100% PLV

AIDES AUDITIVES À TARIFS LIBRES

Classe II par oreille⁽⁹⁾
100% + 350€
100% + 600€
100% + 850€

AUTRES

Forfait entretien prothèse auditive⁽⁴⁾

100% BR
100% BR
100% BR

AUTRES PRÉSTATIONS

Frais de transport
100%
100%
100%

Cure thermale : Honoraires, Frais d'établissement, Transport
100% + 60€
100% + 60€
100% + 150€

Allocation frais d'obsèques
200€
400€
600€

Allocation maternité
100€
150€
200€

PRÉVENTION ET BIEN-ÊTRE

Actes de prévention remboursés par le RO⁽⁵⁾
100%
100%
100%

Dépistage et actes de prévention non remboursés (par an)⁽⁶⁾
100€/an
125€/an
150€/an

Médecines douces (forfait annuel, 25€/séance)⁽⁷⁾
100€/an
125€/an
150€/an

Substituts nicotiniques pris en charge par le RO
150€/an
150€/an
150€/an

SERVICES ET ACCOMPAGNEMENT

Assistance - 24h/24, 7j/7 : Aide à domicile, garde d'enfant, portage médicaments, accompagnement personnalisé vie quotidienne...
Oui
Oui
Oui

Téléconsultation⁽⁸⁾
Oui
Oui
Oui

RO : Régime Obligatoire - RC : Régime Complémentaire - DPTM : Dispositifs de pratique tarifaire maîtrisée - PLV : Prix limite de vente - BR : Base de remboursement - PMSS : Plafond mensuel Sécurité Sociale - HLF : Honoraire limite de facturation - FR : Frais réels

Les forfaits par an s'entendent par année civile.

(1) Durée illimitée en Médecine, Chirurgie, Obstétrique. Durée limitée à 60 jours/année civile en Soins de Suite et de Réadaptation et Psychiatrie.

(2) Hors appareillage dentaire et auditif.

(3) Dans la limite des HLF pour le panier maitrisé. Inlays-core inclus.

(4) Dans la limite du nombre de paquets de piles pris en charge par la Sécurité sociale.

(5) Scellement des puces, sillons et fissures (enfants de moins de 14 ans), détartrage annuel complet, bilan du langage (enfant de moins de 14 ans), dépistage épatique B, dépistage trouble de l'audition (personne de plus de 50 ans), ostéodensitométrie (personne de plus de 50 ans), Vaccins (sur liste), orthopédie.

(6) Contraception, ostéodensitométrie, vaccins non remboursés, automédication, médicament prescrit et non remboursé.

(7) Acupuncture, chiropractie, étiopathie, mésothérapie, micro-kinésithérapie